



Chômage au 2^e trimestre 2018

Recul du chômage dans les deux tiers des zones d'emploi de Normandie

Au deuxième trimestre 2018, le taux de chômage s'établit à 9 % de la population active en Normandie. Ce chiffre est quasiment stable (- 0,1 point) par rapport au trimestre précédent. Seuls les départements de la Manche et de la Seine-Maritime bénéficient d'un léger repli. Les zones d'emploi de l'Est de la région, en particulier celle du Havre, restent les plus impactées.

Anne-Sarah Horvais (Insee Normandie)

En Normandie, après une légère hausse au trimestre précédent, le taux de chômage (*définitions*) repart à la baisse, pour s'établir à 9,0 % de la population active au deuxième trimestre 2018. Il demeure néanmoins supérieur au taux de chômage de la France métropolitaine (8,7 %), maintenant la Normandie au 5^e rang des régions les plus touchées.

Le chômage reste plus présent dans l'Est de la région. La Seine-Maritime et l'Eure sont les départements les plus impactés (*figure 1*) avec des taux de chômage respectifs de 10,1 % et 9,3 %. À l'inverse, le chômage est moins élevé dans la Manche (6,8 %), qui fait partie des quinze départements métropolitains dont le taux est inférieur à 7,0 %. Les zones d'emploi d'Avranches et de Saint-Lô sont ainsi les moins touchées (respectivement 6,0 % et 6,5 %). Avec un taux de 11,5 %, la zone d'emploi du Havre est la plus affectée.

Baisse du chômage dans la Manche et la Seine-Maritime

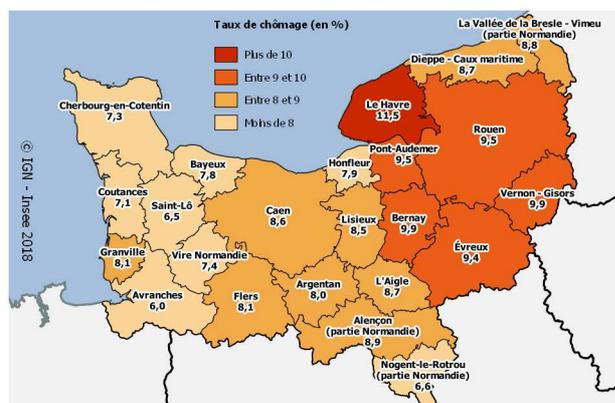
Au 2^e trimestre 2018, le taux de chômage normand recule de 0,1 point par rapport au trimestre précédent. Cette quasi stagnation suit la tendance nationale. Seuls les départements de la Manche et de la Seine-Maritime bénéficient d'une baisse de leur taux de chômage de 0,2 point alors qu'il se maintient dans l'Eure, le Calvados et l'Orne (*figure 2*).

Le chômage diminue dans 17 des 23 zones d'emploi de la région, en particulier dans celles de la Vallée de la Bresle-Vimeu, Honfleur, Argentan et Vire (- 0,3 point).

À l'inverse, la zone de Bernay (+ 0,2 point), suivie de celles de L'Aigle, Évreux, Flers, Granville et Bayeux (+ 0,1 point), sont les seules à subir une très légère augmentation (*figure 3*).

1 L'Est de la Normandie toujours plus impacté par le chômage

Taux de chômage au 2^e trimestre 2018 par zone d'emploi (en %)



Note : données corrigées des variations saisonnières
Source : Insee, Taux de chômage localisés

2 Un chômage en léger repli sur le trimestre

Taux de chômage au 2^e trimestre 2018 et évolution par département

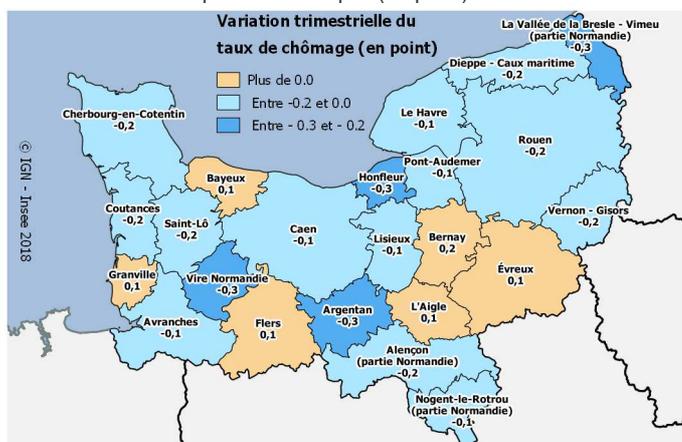
	Chômage au 2 ^e trimestre 2018		
	Taux (en %)	Évolution trimestrielle (en point)	Évolution sur un an (en point)
Calvados	8,5	0,0	-0,3
Eure	9,3	0,0	-0,3
Manche	6,8	-0,2	-0,6
Orne	8,4	0,0	-0,4
Seine-Maritime	10,1	-0,2	-0,5
Normandie	9,0	-0,1	-0,4
France métropolitaine	8,7	-0,2	-0,4

Note : données corrigées des variations saisonnières

Source : Insee, Taux de chômage localisés

3 Baisse du chômage au 2^e trimestre dans la majorité des zones d'emploi normandes

Évolution du taux de chômage au 2^e trimestre 2018 par rapport au 1^{er} trimestre 2018 par zone d'emploi (en point)



Note : données corrigées des variations saisonnières

Source : Insee, Taux de chômage localisés

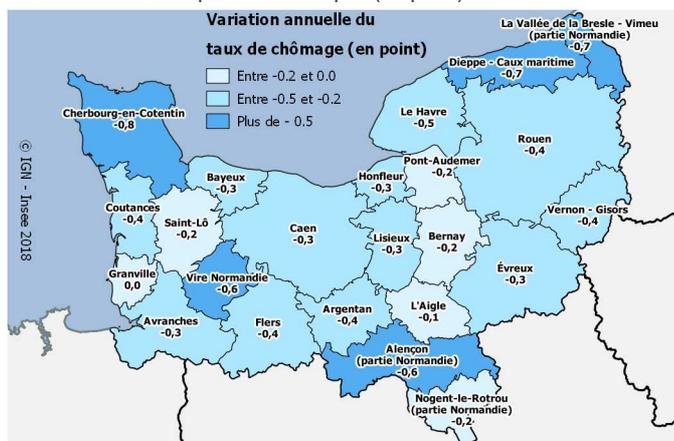
Sur un an, baisse dans la quasi-totalité des zones d'emploi normandes

Entre le 2^e trimestre 2017 et le 2^e trimestre 2018, le taux de chômage baisse de 0,4 point en Normandie, comme en France métropolitaine. Le repli est plus important dans les départements de la Manche (-0,6 point) et de la Seine-Maritime (-0,5 point).

Sur un an, le recul du chômage concerne l'ensemble des zones de la région, à l'exception de celle de Granville où le taux stagne à 8,1 %. Les baisses les plus significatives sont localisées dans les zones de Cherbourg (-0,8 point), Dieppe et la Vallée de la Bresle-Vimeu (-0,7 point ; figure 4). La baisse est plus modeste dans cinq territoires, entre -0,1 et -0,2 point, dans les zones d'emploi de L'Aigle, Saint-Lô, Nogent-le-Rotrou, Bernay et Pont-Audemer.

4 Tendence générale au recul du chômage dans l'ensemble des zones d'emploi

Évolution du taux de chômage au 2^e trimestre 2018 par rapport au 2^e trimestre 2017 par zone d'emploi (en point)



Note : données corrigées des variations saisonnières

Source : Insee, Taux de chômage localisés

Définitions

Le **taux de chômage** est le pourcentage de chômeurs dans la population active, composée des actifs occupés et des chômeurs.

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

Avertissement

L'introduction de la Déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations sont réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi afin de tenir compte de ces changements. Ces modifications sont susceptibles de générer des révisions accrues sur les données. Par ailleurs, depuis le premier trimestre 2017, les données sont établies en coproduction avec l'Acoos (champ hors intérim) et la Dares (sur l'intérim).

Insee Normandie
5, rue Claude Bloch
BP 95137
14024 CAEN Cedex

Directeur de la publication :
Daniel Brondel

Rédactrice en chef :
Maryse Cadelanu

Attachée de presse :
Carole Joselier
Tél : 02.35.52.49.17

Crédit photo : ©H. Sentucq-panoram-art.com
ISSN : 2493-7339
@Insee 2018

Pour en savoir plus :

- Fulbert E., Hélyary L., « Le chômage toujours en repli sur un an malgré une dégradation au 1^{er} trimestre 2018 », *Insee Flash Normandie* n°66, juillet 2018
- Le Mains L., Silvestre É., « La reprise de l'emploi salarié s'affirme dans la construction », *Note de conjoncture Normandie* n°15, octobre 2018

